

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 15 juin 2020

L'An deux mil vingt, le quinze juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MONTFAUCON dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des délibérations, sous la présidence de Lionel VACOSSIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 11 juin 2020

Étaient présents : Mesdames GRATTARD Louise, LAMARQUE Brigitte, PAYEN Carole et VACOSSIN Amélie, Messieurs ANTON Jean-Marie, CHERER Simon, COLLETTE Jean-Claude, LAVERDET Michel, PAPIN Christophe, PAPIN Patrick, VACOSSIN Lionel et VANSINGHEL Daniel.

Absente excusée : Madame RAULET Régine qui a donné procuration à Monsieur PAPIN Patrick.

Absents : NEMSI Sonia et BOUZOU Jérôme.

Secrétaire de séance : GRATTARD Louise.

N°: 2020-18 OBJET : ELECTION DES DELEGUES AU SIAEP DE LA PESCALERIE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 mars 1969 portant création du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement dit « des eaux de la Pescalerie »

Vu l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la commune auprès du S.I.A.E.P. de la Pescalerie,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Election des délégués titulaires : Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 13

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 07

Ont obtenu :

- Mr Simon CHERER, 13 voix (treize voix)

- Mme Louise GRATTARD 12 voix (douze voix)

Mr Simon CHERER et Mme GRATTARD Louise, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.

DESIGNE les délégués titulaires qui sont :

A : CHERER Simon

B : GRATTARD Louise

Et transmet cette délibération à Mr le Président du S.I.A.E.P. de la Pescalerie.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait et Délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Lionel VACOSSIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602047-20200615-2020-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2020

Affichage : 18/06/2020

